

Annexe 1- Pénalités

Accès aux lignes FTTH de Vendée Numérique

1. Pénalités à la charge de l'Opérateur	3
Préalablement à toute facturation de pénalités, Vendée Numérique s'engage à informer l'Opérateur de la survenance de non-conformités et des raisons associées. Cette information se fera une seule fois à la première occurrence d'une année calendaire.	3
Toute notification de Vendée Numérique n'ayant pas donné suite de la part de l'Opérateur à une remise en conformité des commandes dans un délai de un (1) mois suivant la notification rendra automatiquement exigibles les pénalités.	3
1.2 Pénalités sur l'accès au PM	3
1.3 Pénalités sur le Lien NRO-PM.....	3
1.4 Pénalités sur la Ligne FTTH	3
1.5 Pénalités SAV	3
2. Pénalités à la charge de Vendée Numérique	4
2.1 Pénalités Construction de CCF par Vendée Numérique	4
2.2 Pénalités relatives à la qualité de service sur les commandes de Lignes FTTH	4
2.3 Pénalités SAV	4

Toutes les pénalités mentionnées à la présente annexe sont indiqués en Euros (€) hors taxes et n'entrent pas dans le champ d'application de la TVA.

1. Pénalités à la charge de l'Opérateur

Préalablement à toute facturation de pénalités, Vendée Numérique s'engage à informer l'Opérateur de la survenance de non-conformités et des raisons associées. Cette information se fera une seule fois à la première occurrence d'une année calendaire.

Toute notification de Vendée Numérique n'ayant pas donné suite de la part de l'Opérateur à une remise en conformité des commandes dans un délai de un (1) mois suivant la notification rendra automatiquement exigibles les pénalités.

1.2 Pénalités sur l'accès au PM

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité pour commande non conforme	PM	41,00 €

1.3 Pénalités sur le Lien NRO-PM

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité pour commande non conforme	Lien NRO-PM	41,00 €

1.4 Pénalités sur la Ligne FTTH

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité pour commande non conforme	Ligne FTTH	41,00 €
pénalité pour annulation de commande postérieure à l'envoi du compte-rendu de commande	Ligne FTTH	41,00 €
pénalité pour déplacement à tort	Ligne FTTH	120,00 €
pénalité pour non confirmation de rendez-vous suite à une réservation	Ligne FTTH	41,00 €

1.5 Pénalités SAV

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité de signalisation transmise à tort	signalisation transmise à tort	125,77 €
pénalité pour déplacement à tort (SAV)	déplacement à tort	60 €

2. Pénalités à la charge de Vendée Numérique

2.1 Pénalités Construction de CCF par Vendée Numérique

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité pour absence du technicien de Vendée Numérique lors du RDV	Ligne FTTH	120,00 €

2.2 Pénalités relatives à la qualité de service sur les commandes de Lignes FTTH

Lorsque des pénalités sont dues par Vendée Numérique, Vendée Numérique émet un avoir correspondant à leur montant.

Pénalités de base :

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire	Plafond
Pénalité de retard sur le compte-rendu de commande de Ligne FTTH	Ligne FTTH	X*1,00 €	20,00 €
Pénalité de retard sur le compte-rendu de mise à disposition –Ligne FTTH existante	Ligne FTTH	X*1,00 €	20,00 €

avec X = nombre de Jours Ouvrés de retard.

Pénalités de retard additionnelles pour les comptes rendus livrés avec plus de 20 Jours Ouvrés de retard :

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
Pénalité forfaitaire de retard sur le compte-rendu de commande de Ligne FTTH – retard de plus de 20 Jours Ouvrés	Ligne FTTH	20,00 €
Pénalité forfaitaire de retard sur le compte-rendu de mise à disposition de Ligne FTTH existante – retard de plus de 20 Jours Ouvrés	Ligne FTTH	20,00 €

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
Pénalité pour non mise à disposition du lien NRO-PM dans les délais prévus au contrat	Par jour et par lien NRO-PM	2,50 €

2.3 Pénalités SAV

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité pour absence du technicien de Vendée Numérique lors du RDV (SAV)	Absence	60,00 €

Pénalité pour non-respect de l'engagement de rétablissement de la Ligne FTTH (PM-PB) en 10 jours ouvrés	Ligne FttH	15,00 €
Pénalité pour non-respect de l'engagement de rétablissement du lien NRO-PM en 5 jours ouvrés	Lien NRO-PM	15,00 €

Il est précisé que ne sont pas comptabilisées dans le calcul l'ensemble des signalisations pour lesquelles l'engagement de délai de rétablissement n'est pas applicable tel que détaillé aux Conditions Spécifiques.